

OBSERVATIONS ZOOLOGIQUES

PAR

H. SCHLEGEL.

I.

STRIX ROSENBERGII.

Feu le docteur FORSTEN nous avait fait parvenir, en 1840, de Célèbes, deux crânes d'une Chouette, semblables à ceux de *Strix flammea*, mais beaucoup plus grands. Quoique j'eusse dès lors supposé qu'ils devaient appartenir à une espèce inconnue des naturalistes, je jugeais prudent de ne pas la faire connaître avant d'avoir obtenu des données plus détaillées sur l'oiseau auquel ces crânes appartiennent. Je crus enfin reconnaître cette espèce dans plusieurs jeunes individus, en partie en duvet, tués aux Philippines et cédés, il y a quelques années, au Musée des Pays-Bas, de la part de M. VERREAU, et je vis, à ma satisfaction, que je ne m'étais pas trompé en faisant cette supposition, lorsque le voyageur néerlandais VON ROSENBERG nous fit parvenir les dépouilles de plusieurs individus adultes de cet oiseau, qu'il avait été assez heureux de recueillir lors de ses courses récentes dans l'île de Célèbes.

La *Strix Rosenbergii* se rapproche par sa taille, et par la distribution de ses teintes à la *Strix castanops* de la Tasmanie et à la *Strix personata* de l'Australie. Elle se distingue cependant de ces deux espèces par plusieurs caractères faciles à saisir. Sa queue est ornée de 7 bandelettes foncées, tandis qu'il n'y en a que 5 ou 6 dans les congénères que nous venons de nommer. Il en est de même du nombre des bandes foncées des rémiges. Les bandes rousses qui séparent les

bandelettes foncées de toutes ces pennes sont beaucoup plus larges et beaucoup moins marbrées de noir. Toutes les parties supérieures de l'oiseau sont beaucoup moins foncées et offrent des marbrures grises beaucoup plus serrées. Le trait le plus caractéristique de l'espèce paraît toutefois résider dans les bandelettes transversales dont les plumes de la gorge se trouvent ornées, et dont on ne voit pas de traces dans les espèces de l'Australie et de la Tasmanie. Il paraît aussi que la face est ordinairement un peu plus claire que dans ces espèces.

Bec d'un grisâtre tirant au jaunâtre vers ses côtés et sa pointe. Iris brun (VON ROSENBERG).

Aile 11 pouces 9 lignes à 12 pouces 3 lignes; queue 5 pouces 8 lignes à 5 pouces 11 lignes; tarse 2 pouces 5 lignes à 2 pouces 7 lignes; doigt du milieu 21 ligne et demie.

M. VON ROSENBERG a obtenu des individus de cette espèce à Modelido, Boni et Gorontalo.

Il est inutile de constater que cette espèce est très-différente de *Strix flammea* (javanica, HORSFIELD) qui, dans notre Archipel n'a été observé jusqu'ici qu'à Java, Lomboek et Flores.

NOCTUA HIRSUTA.

Nous avons donné, dans notre *Muséum des Pays-Bas, Striges*, Déc. 1862, p. 25, la revue des individus de cette espèce avec ses conspécies conservés dans les galeries de notre grand établissement national.

Nous y ajoutons aujourd'hui les observations suivantes.

Rappelons d'abord que M. WALLACE a indiqué (*Proc. Zool. Soc. London*, 1863, p. 488), sous le nom d'*Athene florensis*, un oiseau de l'île de Flores, qu'il dit être d'une teinte plus foncée et d'une taille beaucoup plus forte que les autres formes Malayennes de la *Noctua hirsuta*. Les mesures qu'il donne de cette nouvelle espèce (aile 12 pouces, queue 5 pouces) indiquent en effet une espèce très-différente de la *Noctua hirsuta*.

Quant à l'*Athene* hantu de Wallace, de l'île de Bourou (ibid. p. 22), elle se rattache, suivant ce voyageur, à la *Noctua squamipila* et non pas à la *hirsuta*.

M. VON ROSENBERG a recueilli à Célèbes un individu d'une Chouette absolument semblable à notre *Noctua hirsuta japonica* originaire du Japon et de la Chine, d'où nous venons de recevoir un individu tué à Emoi. Aile 7 pouces 11 lignes; queue 4 pouces 7 lignes.

Un autre individu, également recueilli à Célèbes par M. VON ROSEN-